



MÉTAUX OSISKO ANNONCE L'ACQUISITION DES PROPRIÉTÉS D'EXPLORATION DE CANADIAN CONTINENTAL ET DU GÎTE CAMEL BACK DANS LE CMB

(Montréal – le 9 janvier 2018) Métaux Osisko (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer la signature d'une entente définitive avec Canadian Continental Exploration Corporation (« CCEC ») visant l'acquisition de 27 blocs de claims (les « propriétés de CCEC ») dans le camp minier de Bathurst (le « CMB »). Chacune des propriétés de CCEC est constituée de 4 à 48 claims miniers pour un total de 320 unités de claims ou 6 976 hectares. Les propriétés couvrent 27 différentes anomalies géophysiques (gravimétriques et électromagnétiques) coïncidentes situées dans un vaste secteur et dans une variété de contextes géologiques à travers le CMB. CCEC avait sélectionné ces anomalies l'an dernier suivant une compilation des données géophysiques disponibles au public provenant de levés aéroportés récents. CCEC a vérifié par forage trois anomalies avec six sondages : deux d'entre eux ont rencontré de la minéralisation en pyrrhotite et chalcopryrite, typique des stockwerks présents sous la plupart des lentilles de sulfures massifs du CMB. Métaux Osisko vérifiera toutes ces anomalies en 2018 avec des foreuses mobiles qui s'ajouteront aux trois foreuses présentement affectées à la définition des ressources près des gîtes connus.

Par ailleurs, Métaux Osisko s'est engagé à faire l'acquisition du gîte Camel Back (le « gîte CB ») auprès d'un seul vendeur (le « vendeur ») dans le CMB. Le gîte CB est situé environ 11 km au nord-est du gîte Mount Fronsac North, lequel a été acquis par Métaux Osisko en juillet 2017 (voir communiqué du 6 juillet 2017). Le gîte CB est situé dans un contexte stratigraphique équivalent à celui du gîte de sulfures massifs de Mount Fronsac North et la propriété qui englobe le gîte CB est constituée d'un bloc de claims totalisant 5 unités de claims et couvrant une superficie d'environ 109 hectares. Le gîte CB, découvert en 1996, est décrit comme un petit (~200 000 tonnes) gîte de sulfures massifs volcanogènes à teneur modérée (5-7 % Zn + Pb) où la minéralisation est confinée dans deux lentilles fortement inclinées d'une épaisseur moyenne d'environ 4 mètres. Chaque lentille présente une zonation, avec une partie supérieure principalement composée de pyrite et une partie basale contenant de la pyrite, de la sphalérite et de la galène. Une formation de fer oxydée est spatialement associée aux sulfures massifs et a été suivie sur une distance latérale de 1 800 mètres.

Jeff Hussey, président et chef de la direction de Métaux Osisko, a émis ces commentaires : « Nous sommes heureux d'annoncer les ententes d'acquisition pour les propriétés de CCEC et le gîte CB. Le gîte CB est une découverte relativement récente qui mérite davantage de forage et qui sera agrandie et convertie à des catégories supérieures. Cette acquisition s'ajoute et vient compléter les claims qui ont déjà été jalonnés autour du gîte CB. Il s'agit du deuxième gîte acquis par la Société dans la partie ouest du CMB qui pourrait potentiellement contribuer aux ressources considérées dans le cadre d'un concept où plusieurs gisements pourraient alimenter une usine centrale dans cette partie du camp. Par ailleurs, l'acquisition des propriétés de CCEC, qui couvrent de nouvelles anomalies définies à partir de données de gravimétrie aéroportée récemment publiées, nous procure une excellente occasion de découvrir de nouveaux gisements dans le CMB. »

[Cliquez sur ce lien pour consulter une carte des propriétés.](#)

MODALITÉS DES TRANSACTIONS

LES PROPRIÉTÉS DE CCEC

Conformément à l'entente d'achat et de vente intervenue entre CCEC et Métaux Osisko, la Société fera l'acquisition d'une participation de 100 % dans les propriétés de CCEC et aura les droits exclusifs d'explorer et de développer les propriétés de CCEC en contrepartie des éléments suivants :

- (i) L'émission de 1 000 000 actions ordinaires de Métaux Osisko, lesquelles seront émises à la clôture suivant l'obtention de l'approbation de la Bourse de croissance TSX; et
- (ii) Un paiement de 100 000 \$ en espèces, lequel sera versé à la clôture.

À la clôture, des honoraires d'intermédiation seront payables à une tierce partie sans lien de dépendance, sous la forme de 50 000 actions ordinaires de Métaux Osisko.

LE GÎTE CAMEL BACK

Conformément à l'entente d'achat et de vente intervenue entre les vendeurs de la propriété du gîte CB (les « vendeurs ») et Métaux Osisko, la Société fera l'acquisition d'une participation de 100 % dans la propriété du gîte CB et aura les droits exclusifs d'explorer et de développer la propriété du gîte CB en contrepartie des éléments suivants :

- Un prix d'achat initial de 75 000 \$ acquitté par l'émission d'un total de 62 500 actions ordinaires de Métaux Osisko aux vendeurs, ainsi que les paiements de performance suivants :
 - (i) Un paiement additionnel de 40 000 \$ payable en actions ordinaires de Métaux Osisko suivant l'obtention, par Métaux Osisko, d'une évaluation économique préliminaire positive portant sur le gîte Camel Back;
 - (ii) Un paiement additionnel de 100 000 \$ payable en actions ordinaires de Métaux Osisko suivant l'obtention, par Métaux Osisko, d'une étude de faisabilité positive portant sur le gîte Camel Back (l'« étude de faisabilité positive »); et
 - (iii) Un paiement additionnel maximal de 750 000 \$ payable en actions ordinaires de Métaux Osisko dans l'éventualité où Métaux Osisko atteint la production commerciale sur le gîte Camel Back. Les vendeurs auront alors droit à un pourcentage du paiement de performance, qui sera calculé en divisant la quantité des réserves minérales estimées sur la propriété du gîte CB (tel qu'indiqué dans l'étude de faisabilité positive) par le total des réserves minérales contenues dans les propriétés ayant fait l'objet de l'étude de faisabilité positive.

Le nombre d'actions ordinaires de la Société émises dans le cadre des paiements de performance décrits ci-dessus sera calculé en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume sur une période de 30 jours à la date d'émission des actions ordinaires.

Les deux transactions mentionnées ci-dessus demeurent sujettes à l'obtention de l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Personne qualifiée et mise en garde

M. Gary Woods est un géologue professionnel enregistré au Nouveau-Brunswick et est directeur principal de l'exploration pour Métaux Osisko. Il est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué.

Les estimations historiques présentées ci-dessus sont tirées de la base de données des indices et gîtes minéraux du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le lecteur est avisé que Métaux Osisko n'a pas réalisé les travaux requis pour analyser et vérifier de façon indépendante les résultats des détenteurs antérieurs, et qu'une personne qualifiée n'a pas réalisé de travaux suffisants pour classer l'estimation historique en ressources minérales actuelles ou en réserves minérales actuelles. Métaux Osisko ne considère pas l'estimation historique comme des ressources minérales actuelles, mais croit que cette estimation historique fournit une indication du potentiel de la propriété. L'estimation est présentée puisqu'elle est considérée pertinente dans le cadre de la description de la propriété.

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base avec une emphase sur le zinc. Jusqu'à présent, la Société a consolidé plus de 63 000 hectares de terrains dans le camp minier de Bathurst (« CMB »), où elle s'affaire à accroître et convertir les ressources de six gîtes historiques. L'objectif est d'y développer un portefeuille d'actifs comptant plusieurs gisements qui pourraient alimenter une usine centrale. Au Québec, la Société détient 42 000 hectares couvrant 12 cibles d'exploration préliminaire pour le zinc dont l'avancement se fera de façon sélective. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs pairs axés sur les métaux de base pour des projets et des opportunités d'acquisition. Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX/NYSE : OR) et Minière Osisko inc. (TSX : OSK) sont des actionnaires importants de la Société.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site www.osiskometals.com ou contacter :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction
Métaux Osisko
(514) 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs
Métaux Osisko
(514) 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation

soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.